

Editorial

Eu égard à la grève des fonctionnaires pour leur pouvoir d'achat, à l'action interprofessionnelle et intergénérationnelle contre le CPE..., la liberté de l'enseignement, la formation des enseignants et les IUFM paraissent bien secondaires.

Et pourtant.

Le Ministre décrète ce qu'il faut enseigner en matière de lecture, les commissions disciplinaires pour les enseignants dans les départements se réunissent de plus en plus souvent sur des problèmes pédagogiques...

Pour ce qui est des IUFM, nous avons appris (voir Rencontre...) que le cahier des charges des formations ne serait pas publié avant juin, créant ainsi une situation fort préjudiciable pour l'intégration à l'université qui devrait pourtant se faire avant 2007 ! Plus que jamais, un syndicat fort est nécessaire.

Michèle Gabert

Sommaire :

* Atteinte aux libertés

pédagogiques

* Le SNEsup chez J-L. Nembrini

* Agenda

* Colloque sur les stratégies de formation d'enseignants

* Assises de la formation en EPS

Atteinte liberticide

aux fondements de l'école laïque

L'un des fondements de l'école laïque et républicaine est que ce sont ses maîtres qui choisissent leurs outils pédagogiques en référence aux programmes,

Les inspecteurs de l'éducation nationale ayant la mission de garantir à la fois leur indépendance et d'évaluer leur adéquation avec les programmes officiels.

La circulaire ministérielle du 3 Janvier sur l'apprentissage de la lecture ouvre la porte à leur remise en cause. Sur cette base en effet, des recteurs réunissent les inspecteurs de leur académie pour leur donner des consignes qui mettent en danger ces principes fondamentaux.

Ainsi, le Recteur de l'académie de Montpellier a réuni les inspecteurs de son académie pour parler de la mise en application de cette circulaire ministérielle qui ordonne aux enseignants d'abandonner les

« méthodes globale et semi-globale d'apprentissage de la lecture ».

En outre, notre collègue Roland Goigoux, spécialiste reconnu de l'apprentissage de la lecture, a vu sa participation au stage national de formation des IEN remise en question.

Ces interdictions et cet oukaze constituent une mise en cause gravissime des fondements de l'école laïque, jamais vue depuis le régime de VICHY.

Le SNESUP-FSU demande au gouvernement de garantir ces fondements. C'est pourquoi, après avoir protesté contre la mesure visant R. Goigoux, il exige le retrait de la circulaire du 3 Janvier 2006 qui est à l'origine de telles dérives. A cette fin, il mènera toutes les actions nécessaires avec tous les partenaires soucieux des missions fondamentales de l'école : syndicats, associations de parents d'élèves, associations de spécialistes, élus.

Rencontre

Une délégation du collectif « Formation des enseignants » composée de Marie Laure Elalouf, Alain Legardez et Michèle Gabert a été reçue par J-L. Nembrini, au cabinet du Ministre alors que le syndicat avait demandé une entrevue au Ministre lui-même compte tenu des problèmes actuels. C'est donc à une parodie de concertation que nous avons été conviés. Et nous l'avons fait savoir clairement.

Ce que nous avons appris : le cahier des charges des formations ne sera publié qu'en juin ; les formateurs à temps plein doivent disparaître ; le mémoire

professionnel ne figurera peut être pas dans le cahier...

C'est une reprise, par le même conseiller, des 28 mesures Ferry.

Nous avons donné au conseiller le cahier des charges du SNEsup (FdM n° 35) tout en réaffirmant notre conception de la formation encadrée par des équipes pluricatégorielles dans lesquelles les formateurs à plein temps forment un noyau fondamental et la place majeure du mémoire dans la formation à une pratique réflexive du métier.

Ces mauvaises nouvelles vont nécessiter

Ci contre, les collègues de Versailles nous communiquent des informations sur l'important colloque qui se déroulera à Antony.

Agenda

Mercredi 8 février : une délégation intersyndicale de la FSU (SNESUP, SNEP, SNUIPP, SNES) a rencontré la CD IUFM. Elle a demandé à ce qu'une journée de réflexion se déroule, le même jour dans tous les IUFM, courant mars.

Jeudi 9 février : une délégation du SNESup a rencontré J.-L. Nembrini, conseiller du Ministre, en charge de la formation des enseignants

Mardi 7 mars : action

Jeudi 9 mars : commission administrative du SNESUP

Pour tout contact

Téléphone :
01-44-79-97-17

Adresse de messagerie :
formations@snesup.fr

Formation d'enseignants :

Quels scénarios ? quelles évaluations ?

16 et 17 mars 2006 - Antony

C'est le sujet d'un colloque organisé par les chercheurs de l'IUFM de Versailles, en collaboration avec les IUFM d'Amiens, d'Auvergne, de Créteil, de Lyon, du Nord-Pas de Calais, de Midi Pyrénées et de Paris.

Ce colloque sera l'occasion de mettre en commun et de confronter des conceptions de formation ainsi que leur mise en œuvre. Il associera chercheurs et formateurs de toutes catégories et de tous statuts, intervenant en

formation initiale ou continue, à tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines enseignées en primaire et secondaire.

Ce colloque visera à décrire, comparer et analyser les scénarios - dispositifs de formation qui articulent théorie et pratique, formation à l'IUFM et sur le terrain. Il permettra également d'inventorier les actions de recherche visant à évaluer ces scénarios.

Programme

Recherche sur les pratiques et formations professionnelles, un état des lieux : Mireille Brigaudiot, Roland Goigoux, Aline Robert.

Groupes de travail organisés à partir des 89 contributions reçues, regroupées autour de différentes problématiques :

- formation(de formateurs) et recherches,
- formations initiale et continue : différences et similitudes,
- apprentissages professionnels et travail en équipes de formateurs,
- la prise en compte de la complexité des pratiques : quelles stratégies, quels obstacles pour la formation ?
- rôles du collectif des formés, portés et limites,
- questions de durée et d'ordre dans les formations. Hypothèses et contraintes institutionnelles,
- différents rôles du terrain, les pratiques de référence.

Table ronde sur l'évaluation des formations avec Anne-Marie Chartier, Corinne Demarcy, Anne Jorro, Suzanne Nadot, Pierre Pastré, Roberta Serra.

Adresse : Antony Val-de-Bièvre,
site de l'IUFM de Versailles,
96 rue Adolphe Pajeaud, 92160 Antony.

Assises de la formation en EPS :

Quelles formations pour enseigner l'EPS ?

Paris, 30 et 31 mars 2006

En collaboration avec le SNESUP, le Snep et le Centre EPS et Société, organisent ces assises au moment où l'existence même de l'EPS est remise en cause par les mesures gouvernementales.

Thématiques envisagées dans le pré-programme :

- approche historique de l'évolution des STAPS et de la formation
- la licence STAPS : quels cursus ? quels contenus ? quelle pré-pro ?
- master
- quelle recherche ?
- la reconnaissance des diplômes
- place des différents acteurs

Les Assises se tiendront à la Bourse du travail,
3 rue du Château d'eau, Paris, Métro République